

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
ÉCOLE LABERGE
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

À TOUS LES PARENTS DES ÉLÈVES DE NOTRE ÉCOLE

Vous êtes convoqués, tous et toutes, à cette assemblée générale qui se tiendra à l'école.

**Jeudi le 15 septembre
À : 19H30
À la cafétéria**

À L'ORDRE DU JOUR :

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 16 septembre 2021
- 4- Mot de la direction
- 5- Fonction des représentants du conseil d'établissement
 - a) Rôle et responsabilité d'un membre du CÉ
 - b) Rôle et responsabilité du comité de parent
 - c) Rôle du parent substitut
- 6- Élections au conseil d'établissement et au comité de parents
 - 6.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection
 - 6.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection
 - 6.3 Procédure de mises en candidature au conseil d'établissement
 - 6.4 Élection des parents au conseil d'établissement
 - 6.5 Élection du représentant et son substitut au comité de parents
 - 6.6 Élection des substituts aux postes des membres du conseil d'établissement
- 7- Formation d'un organisme de participation de parents (OPP) si volonté il y a
 - 7.1 Décision de formation d'un organisme de participation des parents
 - 7.2 Règle de fonctionnement
- 8 - Levée de l'assemblée